

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service des
enseignements et
des formations**

**Sous-direction
des écoles, des
collèges et des lycées
généraux et
technologiques**

**Bureau des
programmes
d'enseignement**

Note de présentation

Objet : projet d'arrêté fixant le programme de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Le présent projet définit les contenus d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour une préparation en trois ans au baccalauréat professionnel.

Les dispositions de cet arrêté sont prévues pour une application

- à compter de la rentrée scolaire 2009-2010 :
 - en classe de seconde professionnelle ;
 - en classe de première professionnelle (les élèves entrant en première professionnelle à la rentrée 2009 sont, soit issus du dispositif de formation 3 ans expérimenté en 2008-2009, soit titulaires d'un CAP ou d'un BEP, soit redoublant de première professionnelle) ;
- à compter de la rentrée scolaire 2010-2011 en classe terminale professionnelle.

Compte tenu de la date de présentation de ces projets et conformément à l'article D.311-5 du code de l'éducation, l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sera sollicité pour une application à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Éducation nationale

NOR :

ARRÊTÉ du

Arrêté fixant le programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Le ministre de l'Éducation nationale

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en application, pour les classes de seconde et de première, à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 et, pour la classe terminale, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Louis Nembrini

Prévention Santé Environnement

ARCHITECTURE GÉNÉRALE

PRÉAMBULE

Les référentiels de l'enseignement de **Prévention Santé Environnement** remplacent les programmes de Vie Sociale et Professionnelle et d'Hygiène Prévention Secourisme. Ils s'appliquent aux niveaux V et IV. L'enseignement de Prévention Santé Environnement conforte les acquisitions du socle commun de connaissances et de compétences notamment celles de la culture scientifique. Il contribue pleinement aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans champs de la santé, du travail et de l'environnement.

Il s'adresse, dans le cadre de la formation tout au long de la vie, à un public très varié tant dans sa composante sociale que dans ses besoins et ses attentes.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de Biotechnologies Santé Environnement.

FINALITÉS

L'enseignement vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par l'acquisition :

- de connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- d'un comportement responsable vis à vis de sa santé et de son environnement ;
- des compétences sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect de soi et des autres ;
- d'une culture scientifique et technologique visant à développer l'esprit critique ;
- d'une méthodologie intégrant une démarche d'analyse et de résolution de problèmes.

DÉMARCHES ET MÉTHODES :

Une pédagogie active à partir de situations concrètes de la vie sociale ou professionnelle est à privilégier en utilisant notamment les Technologies d'Information et de Communication.

- Pour le BEP et en seconde professionnelle, les situations issues de faits d'actualité, d'expériences personnelles, constituent le point de départ de la démarche inductive. Celle-ci s'appuie, notamment, sur la méthodologie de résolution de problèmes.
- En première et terminale, la pédagogie s'ouvre à la démarche déductive et conduit à l'analyse de situations notamment celles observées en Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Par l'acquisition de connaissances, de capacités et d'attitudes, l'enseignement de Prévention Santé Environnement contribue, en lien avec les autres enseignements, à former un individu responsable et autonome.

ORGANISATION DES CYCLES DE FORMATION

L'enseignement de Prévention Santé Environnement est organisé en modules de formation définis autour de problématiques :

- en seconde professionnelle, cinq modules de formation abordent les domaines de la santé et de l'environnement économique ;
- en première professionnelle, trois modules de formation sont axés sur le développement durable et la prévention des risques professionnels ;
- en terminale professionnelle, quatre modules de formation développent le cadre juridique de l'entreprise et les démarches de prévention dans le monde professionnel.

Le référentiel de prévention santé environnement des brevets d'études professionnels est intégré à celui du baccalauréat professionnel. Il se limite aux modules de 1 à 7 et permet ainsi la validation d'un niveau 5 en cours de parcours de formation

MISE EN RELATION CAPACITES – ATTITUDES :

CAPACITÉS	BEP	BAC PRO	ATTITUDES
<p>S’informer, se documenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l’information - Décoder l’information - Traiter l’information - Analyser 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>Attitude critique vis-à-vis de l’information, Objectivité</p>
<p>Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énoncer des connaissances - Mettre en relation - Expliquer un phénomène à partir de connaissances - Argumenter 	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>Attitude responsable face à sa santé, aux autres</p> <p>Esprit critique</p> <p>Intérêt pour les progrès scientifiques et techniques</p> <p>Conscience de la valeur de la loi</p>
<p>Conduire une démarche d’analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier un problème, - Appliquer une démarche de résolution de problème - Mettre en œuvre une approche par les risques - Mettre en œuvre une approche par le travail - Mettre en œuvre une approche par l’accident 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>Autonomie et initiative</p> <p>Conscience de sa responsabilité dans la vie professionnelle</p>
<p>S’impliquer dans un projet d’action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la problématique du projet - Repérer les enjeux - Se situer dans un projet - Proposer des actions - Hiérarchiser les actions - Présenter le projet 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>Ouverture sur le monde</p> <p>Attitude éco citoyenne</p> <p>Esprit civique</p> <p>Sens de la responsabilité</p> <p>Notion de solidarité</p> <p>Attitude critique</p>
<p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage adapté - Utiliser un moyen de communication adapté - Échanger, prendre en compte différents avis - Construire son opinion personnelle - Argumenter 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>Attitude raisonnée et responsable</p> <p>Résistance aux pressions extérieures</p> <p>Attitude critique vis-à-vis de l’information</p> <p>Respect de l’autre</p>

Référentiel pour les Brevets d'Enseignement Professionnel

CLASSE DE SECONDE

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 1 : SANTE ET EQUILIBRE DE VIE		
1.1 Maîtriser son équilibre de vie		
1.1.1 Adopter un rythme biologique cohérent <ul style="list-style-type: none"> - Rythmes biologiques - Rythmes sociaux - Facteurs de désynchronisation des rythmes et effets - Mesures correctives 	Définir le rythme circadien, le rythme hebdomadaire. Différencier les rythmes sociaux. Énoncer les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques (effet week-end, travail posté, décalage horaire...) Déduire la conduite à tenir pour s'adapter à la rupture des rythmes.	Stratégies de récupération pour concilier rythme biologique et rythme social.
1.1.2 S'assurer un sommeil réparateur <ul style="list-style-type: none"> - Sommeil : différentes phases et rôles - Troubles du sommeil et insuffisance : effets et prévention 	Énoncer les rôles du sommeil et ses différentes phases. Mettre en évidence les effets de l'insuffisance de sommeil sur l'activité de la journée. Préciser les conditions d'un sommeil réparateur. Repérer les troubles du sommeil : insomnie, hypersomnie. Déduire la conduite à tenir pour s'assurer un sommeil réparateur.	Sens de la responsabilité face à sa santé : attitude veille /sommeil cohérente avec la vie sociale et professionnelle.
1.1.3 Gérer son activité physique <ul style="list-style-type: none"> - Travail musculaire et incidences physiologiques - Effets psychologiques, esthétiques - Notions de limite : surentraînement, dopage 	Caractériser le muscle strié squelettique. Décrire les mécanismes du travail musculaire. Repérer les incidences physiologiques générées par le travail musculaire. Distinguer les effets positifs et négatifs de l'activité physique sur la santé. Analyser les effets du surentraînement et du dopage. Justifier l'intérêt de l'activité physique régulière et raisonnée.	Esprit critique face aux dérives sportives. Attitude raisonnée et responsable face à sa santé et celle des autres.
1.2 Appréhender le concept et le système de santé		
<ul style="list-style-type: none"> - Concept de « capital santé » - Plans santé, prévention - Système de santé 	Caractériser le concept de capital santé à partir de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Caractériser un plan santé. Énoncer les principales orientations nationales d'un plan santé en vigueur. Mettre en évidence les spécificités du système de santé en France : le principe de solidarité, le parcours de santé, la carte vitale...	Esprit civique, Sens de la responsabilité face à sa santé, Solidarité entre générations.

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 2 : ALIMENTATION ET SANTE		
2.1 Appréhender les principes de base d'une alimentation équilibrée		
<ul style="list-style-type: none"> - Approche sociologique de l'alimentation - Principes généraux de l'équilibre alimentaire : diversité des aliments, rythme des repas 	<p>Comparer les habitudes alimentaires liées à différentes cultures : nombre de repas, composition, contexte environnemental...</p> <p>Identifier différentes habitudes alimentaires en fonction du contexte : famille, activité professionnelle, appartenance à un groupe...</p> <p>Déduire les principes de base de l'équilibre alimentaire.</p>	<p>Curiosité pour les autres pays du monde.</p> <p>Attitude responsable dans son comportement alimentaire en tenant compte de l'environnement social, familial, culturel et économique.</p>
2.2 Se situer dans l'évolution des comportements		
<ul style="list-style-type: none"> - Saveur et plaisir alimentaire - Produits alimentaires - Formes de restauration - Alimentation et développement durable - Comportements alimentaires à risques. - Désordres alimentaires : boulimie, anorexie. 	<p>Décrire le mécanisme de perception des saveurs.</p> <p>Lister les composantes du plaisir alimentaire.</p> <p>Comparer les produits semi-préparés aux produits frais (intérêts et limites).</p> <p>Caractériser les compléments alimentaires et les alicaments...</p> <p>Repérer leurs intérêts et leurs limites.</p> <p>Comparer différentes formes de restauration (intérêts et limites).</p> <p>Énoncer les comportements de consommateurs éco-responsables face à leur alimentation.</p> <p>Identifier les « comportements alimentaires à risques » et leurs conséquences sur la santé.</p> <p>Définir les désordres alimentaires.</p> <p>Indiquer la conduite à tenir face au comportement à risque ou aux désordres alimentaires.</p>	<p>Attitude raisonnée face à ses choix.</p> <p>Esprit critique face aux modes alimentaires et aux médias : distinction entre le diffusé (publicitaire) et le prouvé (scientifique).</p> <p>Attitude éco-citoyenne.</p> <p>Volonté de se prendre en charge.</p> <p>Appréhension des dangers.</p>
2.3 Appréhender les enjeux des circuits de distribution dans le secteur alimentaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Circuits de distribution - Commerce équitable 	<p>Analyser différents circuits de distribution (court, long, ultra long).</p> <p>Déduire les intérêts et les limites de chacun.</p> <p>Définir le commerce équitable.</p> <p>Indiquer ses intérêts et ses limites.</p>	<p>Conscience des valeurs pour influencer ses choix.</p> <p>Solidarité.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
2.4 Appréhender la qualité sanitaire des aliments		
<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Traçabilité 	Identifier différentes structures de contrôle et indiquer leurs rôles : Direction des Services Vétérinaires (DSV), Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)... Repérer les informations de traçabilité et les signes de qualité sur l'étiquetage.	Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible.
MODULE 3 : PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES ET DES CONDUITES ADDICTIVES		
3.1 Adopter une attitude critique vis-à-vis des conduites addictives		
<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de prise de risque et phénomène d'addiction - Effets des conduites addictives et de la poly-consommation (alcool, tabac, drogues, médicaments) - Mesures de prévention individuelle 	Repérer différents facteurs de prise de risque. Définir le phénomène d'addiction. Identifier les effets à court et à long terme des différentes substances psycho-actives. Indiquer les dangers de la poly-consommation. Identifier les conséquences personnelles et sociales d'une conduite addictive. Proposer des actions individuelles de prévention.	Sens de la responsabilité par rapport aux autres et à sa santé. Prise en compte de l'avis des autres. Prise d'initiative dans la recherche d'aide auprès de personnes ressources.
3.2 Appréhender le cadre légal et réglementaire français		
<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile et pénale - Mesures de prévention collective 	Identifier le cadre légal et réglementaire (prévention et répression) pour : <ul style="list-style-type: none"> - une substance licite, - les substances illicites. Repérer au niveau local les structures d'accueil d'aide de soutien.	Responsabilité individuelle et collective. Respect de soi, des autres.
MODULE 4 : SEXUALITE ET PREVENTION		
4.1 Prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)		
<ul style="list-style-type: none"> - IST : agents responsables, modes de contamination, symptômes, conséquences - Conduite à tenir - Moyens de prévention - Structures d'accueil, d'aide et de soutien 	Comparer les principales I.S.T. d'origine bactérienne et virale : agents responsables, modes de contamination, symptômes et conséquences. Dédire la conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination. Indiquer et justifier les moyens de prévention. Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.	Responsabilité individuelle et collective. Respect de soi, des autres.

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
4.2 Prévenir une grossesse non désirée		
<ul style="list-style-type: none"> - Modes d'action des méthodes contraceptives préventives et d'urgence - Structures d'accueil, d'aide et de soutien 	<p>Comparer les modes d'action des différentes méthodes contraceptives en précisant leurs limites (fiabilité...).</p> <p>Justifier l'intérêt du choix d'une méthode contraceptive préventive.</p> <p>Distinguer contraception et interruption volontaire de grossesse (IVG).</p> <p>Indiquer le cadre légal.</p> <p>Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.</p> <p>Indiquer la conduite à tenir suite à une prise de risque.</p>	<p>Responsabilité individuelle et collective.</p> <p>Respect de soi, des autres.</p>
MODULE 5 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR		
5.1 Gérer son budget		
<ul style="list-style-type: none"> - Budget - Épargne 	<p>Analyser l'évolution des différents postes budgétaires dans le temps.</p> <p>Caractériser un budget.</p> <p>Comparer différentes formes d'épargne.</p>	<p>Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible.</p> <p>Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.</p>
5.2 Acheter un bien		
<ul style="list-style-type: none"> - Contrats - Différents modes de paiement - Crédit et l'endettement - Surendettement 	<p>Caractériser un contrat de vente ou de location.</p> <p>Identifier les engagements des deux parties.</p> <p>Différencier les modes de paiement : espèces, chèque, carte de crédit, cartes de magasin, titre interbancaire et paiement, prélèvement automatique, cyberpaiement...</p> <p>Distinguer les intérêts et limites de chacun.</p> <p>Comparer différentes formes de crédit.</p> <p>Repérer les formalités pour obtenir un crédit.</p> <p>Distinguer l'endettement du surendettement (notion de seuil).</p> <p>Décrire la procédure pour faire face au surendettement.</p>	<p>Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible.</p> <p>Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.</p>
5.3 Appréhender les mesures de protection des personnes et des biens		
<ul style="list-style-type: none"> - Structures d'information et de défenses du consommateur - Règles et mesures de protection du consommateur - Assurances 	<p>Repérer au niveau local, les structures d'information et de défense des consommateurs et leurs spécificités.</p> <p>Indiquer les droits européens du consommateur.</p> <p>Définir la notion d'assurance : principe de solidarité.</p> <p>Appréhender la notion de responsabilité civile et de responsabilité pénale.</p> <p>Déclarer un sinistre.</p>	<p>Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.</p>

CLASSE DE PREMIÈRE

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 6 : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE		
6.1 Maîtriser sa consommation d'eau		
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources disponibles - Critères de potabilité - Mesures collectives et individuelles de préservation de l'eau 	<p>Identifier les ressources disponibles en eau (du niveau local au niveau planétaire) et leurs limites.</p> <p>Repérer les critères de potabilité.</p> <p>Analyser l'évolution de la consommation en eau. Indiquer les mesures collectives pour préserver l'eau au niveau qualitatif et quantitatif. Mettre en relation les comportements humains et les réserves disponibles. Proposer des actions éco-citoyennes.</p>	<p>Attitude de consommateur responsable en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Attitude de curiosité pour les autres pays du monde.</p> <p>Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.</p>
6.2 Maîtriser sa consommation en énergies		
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources en énergie - Consommation et conséquences sur l'environnement - Mesures collectives et individuelles d'économie d'énergie 	<p>Identifier les ressources en énergie (renouvelables et non renouvelables) au niveau local, au niveau planétaire et leurs limites de rendement.</p> <p>Analyser l'évolution de la consommation par catégorie d'énergie et les conséquences sur l'environnement notamment sur la qualité de l'air.</p> <p>Indiquer les mesures collectives pour limiter la consommation d'énergie et les effets sur l'environnement. Proposer des actions éco-citoyennes.</p>	<p>Attitude de consommateur responsable en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Attitude de curiosité pour les autres pays du monde.</p> <p>Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.</p>
MODULE 7 : PREVENTION DES RISQUES -		
7.1 Identifier des situations à risques et la conduite à tenir		
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de risques - Conduite à tenir face à des risques majeurs 	<p>Différencier risques majeurs, risques professionnels, risques d'accidents domestiques Repérer au niveau local les risques majeurs.</p> <p>Identifier les mesures collectives permettant de limiter la gravité des dommages pour un risque. Indiquer la conduite d'urgence à tenir face à ce risque.</p>	<p>Conscience de sa responsabilité par rapport aux autres.</p> <p>Sens de l'observation, la motivation et la détermination dans la réalisation d'objectifs.</p> <p>Attitude responsable face aux risques majeurs.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
7.2 Se protéger du bruit		
<ul style="list-style-type: none"> - Sources du bruit - Anatomie et physiologie de l'oreille - Conséquences du bruit sur l'organisme, sur la vie sociale - Mesures de prévention 	<p>Définir le bruit et l'onde sonore. Identifier les sources de bruit. Identifier les différents seuils (audition, fatigue, douleur).</p> <p>Repérer, sur un schéma anatomique simple, le trajet du son. Décrire le mécanisme de la perception du son.</p> <p>Repérer les organes de l'appareil auditif qui peuvent être endommagés. Différencier surdit� de transmission et surdit� de perception. Identifier les principales atteintes physiologiques et psychologiques, les cons�quences sociologiques.</p> <p>D�duire les mesures de pr�vention pour lutter contre le bruit : source, transmission, r�ception.</p>	<p>Conscience de sa responsabilit� par rapport aux autres. Attitude responsable face aux risques. Comportement citoyen face aux nuisances sonores.</p>

Référentiel pour les Baccalauréats professionnels

CLASSE DE SECONDE

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 1 : SANTE ET EQUILIBRE DE VIE – Durée indicative - 25% de l'horaire annuel		
1.1 Maîtriser son équilibre de vie		
1.1.1 Adopter un rythme biologique cohérent <ul style="list-style-type: none"> - Rythmes biologiques - Rythmes sociaux - Facteurs de désynchronisation des rythmes et effets - Mesures correctives 	Définir le rythme circadien, le rythme hebdomadaire. Différencier les rythmes sociaux. Énoncer les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques (effet week-end, travail posté, décalage horaire...) Déduire la conduite à tenir pour s'adapter à la rupture des rythmes.	Stratégies de récupération pour concilier rythme biologique et rythme social.
1.1.2 S'assurer un sommeil réparateur <ul style="list-style-type: none"> - Sommeil : différentes phases et rôles - Troubles du sommeil et insuffisance : effets et prévention 	Énoncer les rôles du sommeil et ses différentes phases. Mettre en évidence les effets de l'insuffisance de sommeil sur l'activité de la journée. Préciser les conditions d'un sommeil réparateur. Repérer les troubles du sommeil : insomnie, hypersomnie. Déduire la conduite à tenir pour s'assurer un sommeil réparateur.	Sens de la responsabilité face à sa santé : attitude veille /sommeil cohérente avec la vie sociale et professionnelle.
1.1.3 Gérer son activité physique <ul style="list-style-type: none"> - Travail musculaire et incidences physiologiques - Effets psychologiques, esthétiques - Notions de limite : surentraînement, dopage 	Caractériser le muscle strié squelettique. Décrire les mécanismes du travail musculaire. Repérer les incidences physiologiques générées par le travail musculaire. Distinguer les effets positifs et négatifs de l'activité physique sur la santé. Analyser les effets du surentraînement et du dopage. Justifier l'intérêt de l'activité physique régulière et raisonnée.	Esprit critique face aux dérives sportives. Attitude raisonnée et responsable face à sa santé et celle des autres.
1.2 Appréhender le concept et le système de santé		
<ul style="list-style-type: none"> - Concept de « capital santé » 	Caractériser le concept de capital santé à partir de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).	Esprit civique, Sens de la responsabilité face à sa santé, Solidarité entre générations.

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
<ul style="list-style-type: none"> - Plans santé, prévention - Système de santé 	<p>Caractériser un plan santé. Énoncer les principales orientations nationales d'un plan santé en vigueur.</p> <p>Mettre en évidence les spécificités du système de santé en France : le principe de solidarité, le parcours de santé, la carte vitale...</p>	
MODULE 2 : ALIMENTATION ET SANTE – Durée indicative : 25% de l'horaire annuel		
2.1 Appréhender les principes de base d'une alimentation équilibrée		
<ul style="list-style-type: none"> - Approche sociologique de l'alimentation - Principes généraux de l'équilibre alimentaire : diversité des aliments, rythme des repas 	<p>Comparer les habitudes alimentaires liées à différentes cultures : nombre de repas, composition, contexte environnemental...</p> <p>Identifier différentes habitudes alimentaires en fonction du contexte : famille, activité professionnelle, appartenance à un groupe...</p> <p>Déduire les principes de base de l'équilibre alimentaire.</p>	<p>Curiosité pour les autres pays du monde. Attitude responsable dans son comportement alimentaire en tenant compte de l'environnement social, familial, culturel et économique.</p>
2.2 Se situer dans l'évolution des comportements		
<ul style="list-style-type: none"> - Saveur et plaisir alimentaire - Produits alimentaires - Formes de restauration - Alimentation et développement durable - Comportements alimentaires à risques. - Désordres alimentaires : boulimie, anorexie. 	<p>Décrire le mécanisme de perception des saveurs. Lister les composantes du plaisir alimentaire.</p> <p>Comparer les produits semi-préparés aux produits frais (intérêts et limites). Caractériser les compléments alimentaires et les alicaments... Repérer leurs intérêts et leurs limites.</p> <p>Comparer différentes formes de restauration (intérêts et limites).</p> <p>Énoncer les comportements de consommateurs éco-responsables face à leur alimentation.</p> <p>Identifier les « comportements alimentaires à risques » et leurs conséquences sur la santé.</p> <p>Définir les désordres alimentaires. Indiquer la conduite à tenir face au comportement à risque ou aux désordres alimentaires.</p>	<p>Attitude raisonnée face à ses choix. Esprit critique face aux modes alimentaires et aux médias : distinction entre le diffusé (publicitaire) et le prouvé (scientifique).</p> <p>Attitude éco-citoyenne.</p> <p>Volonté de se prendre en charge.</p> <p>Appréhension des dangers.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
2.3 Appréhender les enjeux des circuits de distribution dans le secteur alimentaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Circuits de distribution - Commerce équitable 	<p>Analyser différents circuits de distribution (court, long, ultra long). Déduire les intérêts et les limites de chacun.</p> <p>Définir le commerce équitable. Indiquer ses intérêts et ses limites.</p>	<p>Conscience des valeurs pour influencer ses choix. Solidarité.</p>
2.4 Appréhender la qualité sanitaire des aliments		
<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Traçabilité 	<p>Identifier différentes structures de contrôle et indiquer leurs rôles : Direction des Services Vétérinaires (DSV), Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)...</p> <p>Repérer les informations de traçabilité et les signes de qualité sur l'étiquetage.</p>	<p>Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible.</p>
MODULE 3 : PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES ET DES CONDUITES ADDICTIVES – Durée indicative : 15% de l'horaire annuel		
3.1 Adopter une attitude critique vis-à-vis des conduites addictives		
<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs de prise de risque et phénomène d'addiction - Effets des conduites addictives et de la poly-consommation (alcool, tabac, drogues, médicaments) - Mesures de prévention individuelle 	<p>Repérer différents facteurs de prise de risque. Définir le phénomène d'addiction.</p> <p>Identifier les effets à court et à long terme des différentes substances psycho-actives. Indiquer les dangers de la poly-consommation. Identifier les conséquences personnelles et sociales d'une conduite addictive.</p> <p>Proposer des actions individuelles de prévention.</p>	<p>Sens de la responsabilité par rapport aux autres et à sa santé. Prise en compte de l'avis des autres. Prise d'initiative dans la recherche d'aide auprès de personnes ressources.</p>
3.2 Appréhender le cadre légal et réglementaire français		
<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile et pénale - Mesures de prévention collective 	<p>Identifier le cadre légal et réglementaire (prévention et répression) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une substance licite, - les substances illicites. <p>Repérer au niveau local les structures d'accueil d'aide de soutien.</p>	<p>Responsabilité individuelle et collective. Respect de soi, des autres.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 4 : SEXUALITE ET PREVENTION - Durée indicative : 15% de l'horaire annuel		
4.1 Prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)		
<ul style="list-style-type: none"> - IST : agents responsables, modes de contamination, symptômes, conséquences - Conduite à tenir - Moyens de prévention Structures d'accueil, d'aide et de soutien	<p>Comparer les principales I.S.T. d'origine bactérienne et virale : agents responsables, modes de contamination, symptômes et conséquences.</p> <p>Déduire la conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination.</p> <p>Indiquer et justifier les moyens de prévention.</p> <p>Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.</p>	Responsabilité individuelle et collective. Respect de soi, des autres.
4.2 Prévenir une grossesse non désirée		
<ul style="list-style-type: none"> - Modes d'action des méthodes contraceptives préventives et d'urgence - Structures d'accueil, d'aide et de soutien 	<p>Comparer les modes d'action des différentes méthodes contraceptives en précisant leurs limites (fiabilité...).</p> <p>Justifier l'intérêt du choix d'une méthode contraceptive préventive.</p> <p>Distinguer contraception et interruption volontaire de grossesse (IVG).</p> <p>Indiquer le cadre légal.</p> <p>Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.</p> <p>Indiquer la conduite à tenir suite à une prise de risque.</p>	Responsabilité individuelle et collective. Respect de soi, des autres.
MODULE 5 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR - Durée indicative : 20% de l'horaire annuel		
5.1 Gérer son budget		
<ul style="list-style-type: none"> - Budget - Épargne 	<p>Analyser l'évolution des différents postes budgétaires dans le temps.</p> <p>Caractériser un budget.</p> <p>Comparer différentes formes d'épargne.</p>	Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible. Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.
5.2 Acheter un bien		
<ul style="list-style-type: none"> - Contrats - Différents modes de paiement - Crédit et l'endettement - Surendettement 	<p>Caractériser un contrat de vente ou de location.</p> <p>Identifier les engagements des deux parties.</p> <p>Différencier les modes de paiement : espèces, chèque, carte de crédit, cartes de magasin, titre interbancaire et paiement, prélèvement automatique, cyberpaiement...</p> <p>Distinguer les intérêts et limites de chacun.</p> <p>Comparer différentes formes de crédit.</p> <p>Repérer les formalités pour obtenir un crédit.</p> <p>Distinguer l'endettement du surendettement (notion de seuil).</p> <p>Décrire la procédure pour faire face au surendettement.</p>	Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible. Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
5.3 Appréhender les mesures de protection des personnes et des biens		
<ul style="list-style-type: none"> - Structures d'information et de défenses du consommateur - Règles et mesures de protection du consommateur - Assurances 	<p>Repérer au niveau local, les structures d'information et de défense des consommateurs et leurs spécificités.</p> <p>Indiquer les droits européens du consommateur.</p> <p>Définir la notion d'assurance : principe de solidarité.</p> <p>Appréhender la notion de responsabilité civile et de responsabilité pénale.</p> <p>Déclarer un sinistre.</p>	<p>Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs.</p>

CLASSE DE PREMIÈRE

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 6 : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE - Durée indicative : 25% de l'horaire annuel		
6.1 Maîtriser sa consommation d'eau		
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources disponibles - Critères de potabilité - Mesures collectives et individuelles de préservation de l'eau 	<p>Identifier les ressources disponibles en eau (du niveau local au niveau planétaire) et leurs limites.</p> <p>Repérer les critères de potabilité.</p> <p>Analyser l'évolution de la consommation en eau. Indiquer les mesures collectives pour préserver l'eau au niveau qualitatif et quantitatif. Mettre en relation les comportements humains et les réserves disponibles. Proposer des actions éco-citoyennes.</p>	<p>Attitude de consommateur responsable en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Attitude de curiosité pour les autres pays du monde.</p> <p>Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.</p>
6.2 Maîtriser sa consommation en énergies		
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources en énergie - Consommation et conséquences sur l'environnement - Mesures collectives et individuelles d'économie d'énergie 	<p>Identifier les ressources en énergie (renouvelables et non renouvelables) au niveau local, au niveau planétaire et leurs limites de rendement.</p> <p>Analyser l'évolution de la consommation par catégorie d'énergie et les conséquences sur l'environnement notamment sur la qualité de l'air.</p> <p>Indiquer les mesures collectives pour limiter la consommation d'énergie et les effets sur l'environnement. Proposer des actions éco-citoyennes.</p>	<p>Attitude de consommateur responsable en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Attitude de curiosité pour les autres pays du monde.</p> <p>Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.</p>
MODULE 7 : PREVENTION DES RISQUES - Durée indicative : 25% de l'horaire annuel		
7.1 Identifier des situations à risques et la conduite à tenir		
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de risques - Conduite à tenir face à des risques majeurs 	<p>Différencier risques majeurs, risques professionnels, risques d'accidents domestiques Repérer au niveau local les risques majeurs.</p> <p>Identifier les mesures collectives permettant de limiter la gravité des dommages pour un risque. Indiquer la conduite d'urgence à tenir face à ce risque.</p>	<p>Conscience de sa responsabilité par rapport aux autres.</p> <p>Sens de l'observation, la motivation et la détermination dans la réalisation d'objectifs.</p> <p>Attitude responsable face aux risques majeurs.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
7.2 Se protéger du bruit		
<ul style="list-style-type: none"> - Sources du bruit - Anatomie et physiologie de l'oreille - Conséquences du bruit sur l'organisme, sur la vie sociale - Mesures de prévention 	<p>Définir le bruit et l'onde sonore. Identifier les sources de bruit. Identifier les différents seuils (audition, fatigue, douleur).</p> <p>Repérer, sur un schéma anatomique simple, le trajet du son. Décrire le mécanisme de la perception du son.</p> <p>Repérer les organes de l'appareil auditif qui peuvent être endommagés. Différencier surdité de transmission et surdité de perception. Identifier les principales atteintes physiologiques et psychologiques, les conséquences sociologiques.</p> <p>Déduire les mesures de prévention pour lutter contre le bruit : source, transmission, réception.</p>	<p>Conscience de sa responsabilité par rapport aux autres. Attitude responsable face aux risques. Comportement citoyen face aux nuisances sonores.</p>
MODULE 8 : PREVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL - Durée indicative : 50% de l'horaire annuel		
8.1 Repérer les risques professionnels dans l'activité de travail		
<ul style="list-style-type: none"> - Identification et évaluation des risques 	<p>Analyser le contexte professionnel. Identifier les situations dangereuses. Identifier les risques et les dommages potentiels. Apprécier l'importance des risques (fréquence et gravité, probabilité d'occurrence). Repérer le risque prépondérant du secteur.</p>	<p>Sens de l'observation. Esprit critique. Esprit d'initiative.</p>
8.2 Appliquer l'approche par le risque à un risque spécifique du secteur professionnel		
<p>parmi les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mécanique • électrique • biologique • liés à l'ambiance thermique • liés à l'ambiance lumineuse <p>- Démarche d'approche par le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyser une situation à risques en identifiant : le(s) danger(s), la situation dangereuse, l'événement dangereux, le dommage éventuel, 	<p>Repérer les éléments constitutifs d'une situation de travail caractéristique du risque Mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque. Caractériser les dommages potentiels.</p>	<p>Observation des règles de sécurité Sens de la responsabilité face à la santé.</p>

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Évaluer les risques, ❖ Proposer des mesures de suppression ou de réduction des risques. 	<p>Évaluer les risques persistants.</p> <p>Proposer et justifier les mesures de prévention : intrinsèques, collectives et individuelles, formation-information.</p>	
8.3 Gérer les situations d'urgence en cas d'accident		
<ul style="list-style-type: none"> - Protection et prévention - Examen de la victime - Alerte et information - Gestes de secours 	<p>L'enseignant doit être moniteur de secourisme à jour de ses recyclages. La formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur. Pré-requis à ce chapitre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) : la formation se limite alors au chapitre prévention des risques spécifiques du programme SST - Soit SST : la formation se limite alors au recyclage SST <p>Assurer la protection du secouriste, des témoins et de la victime. Examiner la victime. Alerter ou faire alerter. Pratiquer les gestes de premiers secours.</p>	<p>Sens de la responsabilité par rapport aux autres et de la solidarité. Conscience de ses devoirs et de ses droits.</p>

CLASSE DE TERMINALE

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 9 : CADRE REGLEMENTAIRE DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE - durée indicative : 25% de l'horaire annuel		
9.1 Appréhender le cadre juridique de la prévention		
<ul style="list-style-type: none"> - Principes généraux de prévention - Obligations et droits de l'employeur et du salarié en matière de sécurité - Document unique 	<p>Illustrer les principes généraux de prévention par des exemples.</p> <p>Repérer les obligations et les droits de l'employeur et du salarié en général et dans les situations particulières : accueil du nouvel embauché, situation de danger grave et imminent.</p> <p>Participer à la formalisation ou à l'actualisation du document unique dans un atelier ou une zone de travail.</p>	Conscience de ses droits et devoirs.
9.2 Identifier les acteurs de prévention dans l'entreprise		
<ul style="list-style-type: none"> - Délégués du personnel - Personnel chargé de l'hygiène et de la sécurité - Secouriste du travail - Membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) 	<p>Préciser les rôles respectifs de chacun des acteurs de prévention.</p> <p>Indiquer les conditions d'existence d'un CHSCT, sa composition et ses missions.</p>	Conscience de ses droits et devoirs.
9.3 Identifier les organismes de prévention		
<ul style="list-style-type: none"> - Organismes dépendant de la sécurité sociale - Organismes dépendant du ministère du travail - Organismes agréés - Organisations professionnelles 	<p>Identifier les principaux organismes [Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), inspection du travail, service de santé au travail, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)...] et organisations professionnelles du secteur concerné.</p> <p>Préciser leurs rôles et conditions d'intervention.</p>	Respect des règles de sécurité. Conscience de ses droits et devoirs professionnels.
9.4 Distinguer accident du travail et maladie professionnelle		
<ul style="list-style-type: none"> - Définitions, caractéristiques - Importance, coût humain et financier - Indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles - Conséquences juridiques 	<p>Définir accident du travail et maladie professionnelle.</p> <p>Distinguer pour les accidents du travail et des maladies professionnelles les coûts humains et financiers : coûts directs et indirects.</p> <p>Distinguer les procédures de déclaration d'accident du travail et de maladie professionnelle.</p> <p>Indiquer les démarches de constitution d'un dossier de maladie professionnelle recevable.</p> <p>Distinguer les prestations en nature et les prestations en espèces.</p> <p>Différencier les deux types de responsabilité : civile et pénale.</p>	Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité. Ouverture d'esprit à l'environnement professionnel. Volonté de se prendre en charge individuellement.

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 10 : EFFETS PHYSIOPATHOLOGIQUES DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PREVENTION - Durée indicative : 30% de l'horaire annuel		
10.1 Prévenir le risque chimique		
<ul style="list-style-type: none"> - Approche par le risque - Voies de pénétration des produits chimiques - Effets physiopathologiques - Mesures de prévention 	<p>Analyser le contexte professionnel. Identifier les situations dangereuses.</p> <p>Identifier les voies de pénétration des produits chimiques : la peau, l'appareil respiratoire, l'appareil digestif.</p> <p>Mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque chimique. Expliquer les phénomènes biologiques mis en jeu.</p> <p>Proposer et justifier les mesures de prévention à différents niveaux, valeurs limites d'exposition.</p>	<p>Observation des règles de sécurité Sens de la responsabilité face à la santé.</p>
10.2 Prévenir les risques liés à l'activité physique		
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des situations à risques - Effets physiopathologiques - Troubles musculo-squelettiques (TMS) - Affections de la colonne vertébrale - Prévention 	<p>Analyser l'activité physique statique et dynamique. Repérer les situations contraignantes ou dangereuses.</p> <p>Comparer le travail musculaire dans les deux situations (statique et dynamique). Expliquer le phénomène de fatigue et de tétanisation musculaire. Justifier l'importance de la phase de récupération.</p> <p>Définir et identifier les principaux TMS dans le secteur professionnel. Repérer les facteurs aggravants. Comparer une articulation saine avec une articulation atteinte de TMS (coude ou épaule...).</p> <p>Repérer les différentes zones de la colonne vertébrale. Identifier les affections de la colonne vertébrale dans le secteur professionnel. Repérer les facteurs aggravants en fonction des postures, des manutentions et des déplacements. Expliquer les modifications physiopathologiques liées aux affections de la colonne vertébrale : lumbago, sciatique, hernie discale...</p> <p>Pour chaque affection, proposer les mesures de prévention individuelle, collective et intégrée : aménagement du poste de travail, utilisation des aides techniques, principes de sécurité et d'économie d'effort, respect de la réglementation en vigueur.</p>	<p>Observation des règles de sécurité. Sens de la responsabilité face à la santé.</p>

MODULE 11 : APPROCHE PAR LE RISQUE - Durée indicative : 30% de l'horaire annuel

11.1 Déterminer les effets physiopathologiques de la charge mentale

<ul style="list-style-type: none"> - Charge mentale - Stress - Autres effets 	<p>Définir la charge mentale. Différencier charge mentale affective et charge mentale psychologique.</p> <p>Identifier les facteurs de stress dans l'environnement. Décrire le mécanisme physiologique du stress. Différencier le stress positif et le stress négatif. Énoncer les effets à court et à long terme du stress sur la santé.</p> <p>Expliquer les autres effets physiopathologiques.</p>	<p>Attitude raisonnée face aux situations de stress.</p>
---	---	--

11.2 Prévenir les risques liés à la charge mentale : approche par le travail

<ul style="list-style-type: none"> - Identification du problème ergonomique - Analyse de la situation de travail - Formulation des hypothèses - Validation les hypothèses - Proposition de solutions 	<p>Identifier les effets de la charge mentale pour l'opérateur. Identifier les effets pour l'entreprise.</p> <p>Recueillir les données : - déterminants opérateur, déterminants entreprise, - le travail prescrit, travail réel, Différencier tâches et activités.</p> <p>Établir des liens de causalité entre effets, déterminants et activités</p> <p>Proposer des outils de validation des hypothèses.</p> <p>Proposer et hiérarchiser des mesures correctives de prévention.</p>	<p>Sens de la responsabilité face à la santé. Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité. Ouverture d'esprit à l'environnement professionnel.</p>
---	--	---

MODULE 12 : APPROCHE PAR L'ACCIDENT - durée indicative : 10% de l'horaire annuel

Utiliser l'analyse d'un accident du secteur professionnel dans une démarche de prévention

<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des faits - Construction de l'arbre des causes - Mise en œuvre la prévention de ce type d'accident - Extension de la prévention aux accidents connexes 	<p>Distinguer fait et opinion. Recueillir les données et les classer (Individu, Tâche, MAériel, Milieu...)</p> <p>Déterminer le fait ultime. Rechercher les faits antécédents. Établir les liens de causalité.</p> <p>Proposer et hiérarchiser des mesures correctives.</p> <p>Définir les facteurs potentiels d'accident.</p>	<p>Sens de la responsabilité par rapport aux autres. Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité. Observation des règles de sécurité.</p>
---	--	--